

Pratique de la paie (niveau 2)

Objectifs

- Maîtriser toutes les techniques de paie
- Intégrer tous types d'absences maladie et les variations du temps de travail
- Intégrer les avantages en nature et frais professionnels

Contenu de la formation

Intégrer les variations possibles du temps de travail

- Cadre, agents de maîtrise, employé : maîtriser la durée légale, conventionnelle et contractuelle du travail
- Décompter les heures de travail en fonction des spécificités
- Intégrer les heures supplémentaires, les heures complémentaires, les heures de nuit, travail le dimanche, travail les jours fériés
- Alimenter le compte épargne temps

Traiter les absences

- CP, RTT
- Événements familiaux
- Maladie, maternité
- AT et accident trajet
- Absences non rémunérées

Traiter les avantages en nature et frais professionnels

Revoir les cotisations sociales et les intégrer aux caisses de retraite complémentaire

Sécuriser les opérations de fin de paie

- Gérer en paie la démission
- Traitement en paie du licenciement individuel : indemnité légale et compensatrice de préavis
- Les spécificités de la rupture conventionnelle
- Réaliser le solde de tout compte : les règles à suivre

Infos pratiques

Public

Toutes personnes désireuses être autonome dans le domaine de la paie. Prérequis : avoir suivi la formation niveau 1, maîtriser la langue française

Durée

1,5

Dates

du 19-01-2023 au 20-01-2023

du 4-05-2023 au 5-05-2023

du 8-06-2023 au 9-06-2023

du 4-10-2023 au 5-10-2023

Tarif inter-entreprise

410 €/jour/personne

Tarif intra-entreprise

Nous consulter

Compétences clés acquises

- Effectuer une paie complète
- Se préparer pour le niveau Perfectionnement

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire